

Image not found or type unknown



Succession, Ajout d'un notaire supplémentaire

Par **Cretenet alain**, le **16/11/2016** à **11:50**

bonjour

la succession d'une amie est engagée depuis 18 mois auprès d'un notaire. a deux jours de la signature, les enfants de son mari ont fait savoir qu'ils reportaient (pour la second fois) la signature et demandaient l'intervention d'un autre notaire.

Est-ce que cela veut dire que le premier notaire est dessaisi du dossier? Et qui rétribue le deuxième notaire?

Merci